



LAVOIR DE COUR-L'ÉVEQUE

Arc-Chateauvillain



Attribution : Lavoir de Cour-l'Évêque (Jean-François Feutriez)



Useful information

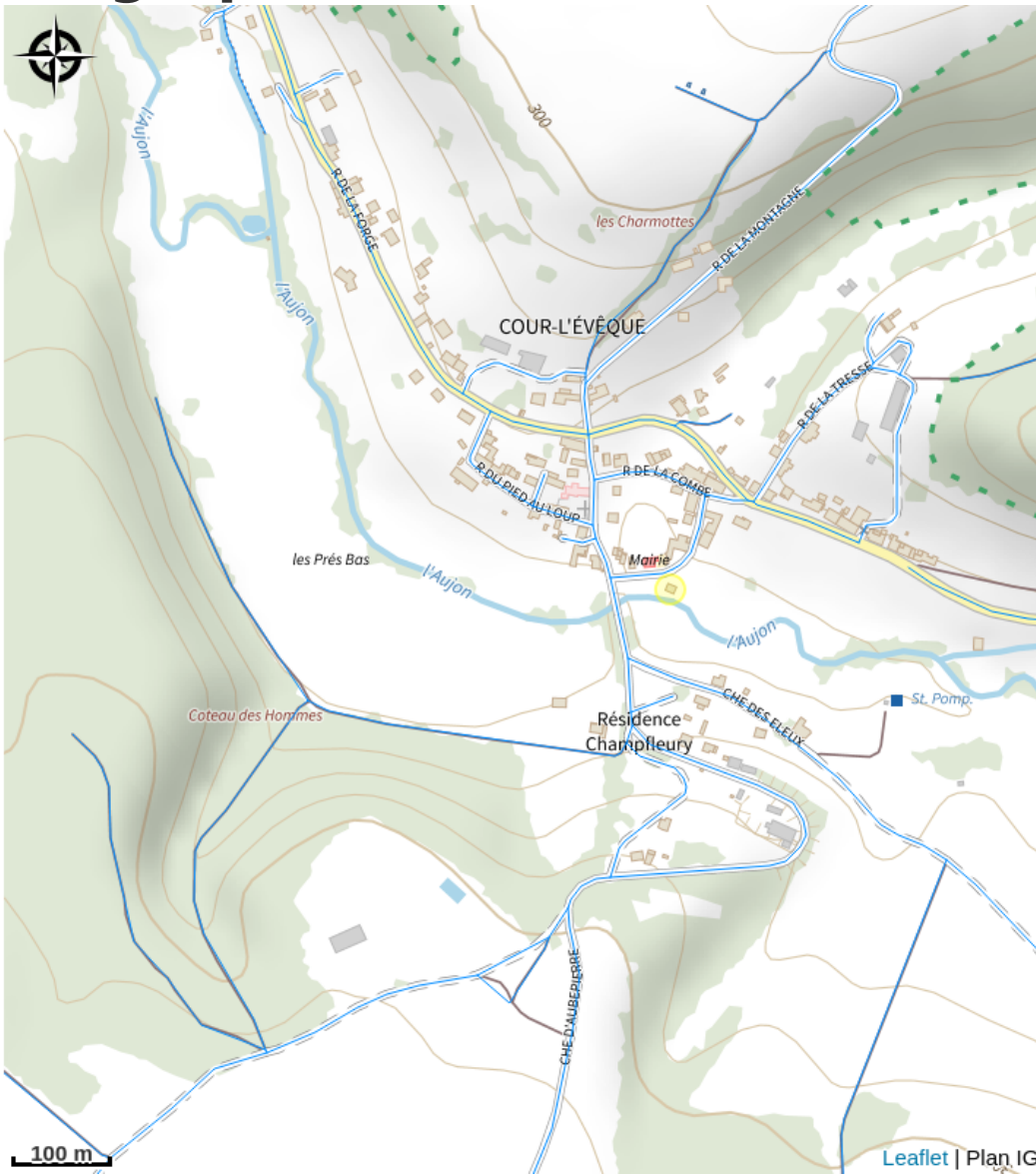
Category : Patrimoine culturel

Type d'usage : Architecture & Paysages

Description

Suite à plusieurs épidémies, le Parlement vote la loi du 3 février 1851 qui accorde un crédit spécial aux communes pour subventionner à hauteur de 30 % la construction des lavoirs couverts. Le 12 mai 1852, le conseil municipal vote la somme de 705, 40 francs pour la construction d'un lavoir. Le lavoir de Cour-l'Evêque a la particularité d'avoir une avancée de toit vers la rivière qui protégeait les lavandières de la pluie. Il est pourvu de deux niveaux de lavage en fonction de la montée des eaux.

Geographical location



Loggie Theme	
Historique	
/touristiccontent/4494/?lang=fr&auth_token=9JvARr1W	
Versions	
Django 5.2.15	
Temps	
CPU: 4593.65ms (4316.60ms)	
Paramètres	
En-têtes	
Requête	
TouristicContentDetail	
SQL	
66 requêtes en 284.94 ms	
Fichiers statiques	
108 fichiers utilisés	
Gabarits	
tourism/touristiccontent_de	
Alerts	
Cache	
11 appels en 0.90ms	
Signaux	
161 traceurs de 15	

All useful information

Practical info

Type : Architecture & paysages

Animaux : Non renseigné

Contact

52210 COUR-L'EVEQUE